L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 72 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 6 MARS 1890.

PETITES ANNONCES.

ON DEMANDE.

150 hommes pour un chemin de fer dans la Louisiane Prix $1 50 par jour. Bureau de l'Agence, 81 Exchange Alley. 8 mars—1f

CENT bonnes couturières pour faire du linge de dessous pour dames. De l'emploi toute l'année pour les plus compétentes. Rendu à Lahaus, 171 rue Remparts. 17jan—

A LOUER.

UN BUREAU, avec comptoir et étagères. S'adresser rue Lafayette et Hochebière. 26 fév—7f

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Murray & Berger vs J. B. Gisedi.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle Orléans.—No. 17,207.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour de Cité de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère public, à mon étude, No 53 rue Royale, entre Conti et Bienville, rue St-Charles et Carondelet, le MARDI, 18 mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un lot de épicerie, etc., d'après inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. FARRELL,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

4 mars—6 12 18

F. C. Eyrich vs John P. Vaiein, Jr.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans — No 13,213 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère, en face de mon étude, No 95 rue Royale, entre Conti et Custom-House, dans le Deuxième District de cette ville, VENDREDI, 7 MARS 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, comme par inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

F. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.

27 fév—27 mars 6 13

AVIS DE SUCCESSION.

Succession d'Adam Thomson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 27,679.—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'elles en ont pour lesquelles le compte provisoirement rendu par Mme Eliza Thomson, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

5 mars—5 9 14

Succession de John Harbe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No. 27,634.—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'elle en ont pour lesquelles le compte provisoirement rendu par Mme Kate Wheat, tutrice, et comme telle administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

27 fév—27—mars 4 9

Succession de Solomon Weiss.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 29,420—Division A.—Attendu que John R. Vinet, administrateur public, a présenté un pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Solomon Weiss, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

1er mars—1 5 9

Succession de Spicer Jones.

COUR CIVILE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 25,140.—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme William C. Harrison, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

26 fév—26—mars 4 7

Succession de Ann Ryan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 29,480.—Division A.—Attendu que William D. Ryan a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Ann Ryan, décédée; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

28fév—28—mars 5 9

Succession de George W. Wheat.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 24,896.—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Kate Wheat, tutrice, et comme telle administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

28 fév—28—mars 5 9

Succession de Joseph A. Pagaud.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 29,386—Division A.—Attendu que Mme Angeline Pagaud a présenté un pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph A. Pagaud, décédé intestat; avis est par présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

27fév—27—mars 4 8

Succession de E. M. Bayley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 1434—Division C. Attendu que John B. Vinet, administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dans la succession de feu E. M. Bayley, décédé, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

27 fév—27—mars 4 8

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVIL de District pour la paroisse d'Orléans. No 29,508.—Division C.—Frank Fleckinger vs ses créanciers.—Ordre à tous les créanciers de son dit bilan de pétitionnaire ci dessus nommé, Frank Fleckinger, actif, à ce qu'il en soit et ne pas être par le présent accepté par la Cour à présenter ses créances, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers pour cet effet convoquée et tenue pardevant John T. de Blanc, Syndic, en son bureau, No 120 rue Carondelet, dans la ville de la Nouvelle Orléans, le MARDI, 4me jour d'avril 1890 à 11 heures A. M. afin de lui donner leur avis sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et de voter pour ou contre l'application du dit pétitionnaire dans le bref d'ajournement dans décharge, et leur toutes autres matières qui pourront en leur dite convocation, et que dans le cas où aucune telle convocation ne serait pas faite, ou si les créanciers ne s'y trouvent pas, les droits, voies et privilèges appartenant.

Etant le même lot de terre que la défenderesse a acquis par achat de John Albert Fitzpatrick d'après un acte passé par W. J. Castell, notaire, daté le 1er juillet 1873.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

3 fév—3 10 17 24; mars—3 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur Avenue St Charles.

Avenue St Charles, entre les rues Général Taylor et Philippa, et bien et lot borné par les dites rues et la rue Pitt.

Mme Margaret McClendon, administratrice vs James L. Bradford.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 28,898.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 29 mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans la Ville de cette ville désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4 du carré d'Iliet numéro vingt-trois bornés par les rues Fern, Dryades, Pitt et Peniston et 84e barres, s'étendant sur ce carré de la rue St Charles à la rue Pitt. Le No 1 forme le coin de la rue St Charles et Peniston et est situé des rues Pitt et Peniston et mesure vingt neuf pieds un pouce et quatre lignes de front sur la rue St Charles sur une profondeur et façade rue Peniston de cent quatre-vingt trois pieds quatre pouces et deux lignes, sur une profondeur de cent cinq pieds divisant du terrain No 5 de ce carré quatre vingt sept pieds de façade rue St Charles et trente-huit pieds six pouces de profondeur.

Acquis par le défendeur de la demanderesse par acte passé pardevant André H. Wilson, notaire, le 25 avril 1887.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

25 fév—25—mars 5 11 18 25 29

ANNONCES JUDICIAIRES.

Bonne occasion pour un placement sûr et rémunératif.

Vente par le shérif d'une des plus belles propriétés de choix offerte cette saison

Vente de la propriété améliorée de valeur formant l'encoignure N. W. des rues St Charles et Upperline, et portant le No actuel nombre quatre occupée par Chas Gallo comme magasin de épicerie de première classe et comme résidence.

Leopold Wolff vs Mme Vve Delphine Philips et A. V. Philips.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 29,139—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 8 mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé et étant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Iliet borné par les rues Première, Deuxième, St André et Moliniere, ledit lot de forme carrée, désigné comme lot No Dix huit sur un plan par Ferguson architecte, daté le 7 janvier 1858 et déposé au bureau de l'Arpenteur de la Municipalité No 34; le dit lot forme le coin des rues Première et Liberté et mesure trente pieds de face à la rue Première sur une profondeur de cent dix pieds à la rue Liberté de cent pieds entre lignes parallèles.

Et semble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies et privilèges y appartenant.

Etant le même lot de terre que la défenderesse a acquis par achat de John Albert Fitzpatrick d'après un acte passé par W. J. Castell, notaire, daté le 1er juillet 1873.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

3 fév—3 10 17 24; mars—3 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée dans le Troisième District.

Third District Building Association vs Benjamin F. Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 29,232—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 29 mars 1890, à midi, de la propriété ci après décrite à savoir:

Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations et tous les droits, passages, privilèges, servitudes qui y appartiennent ou en quelque sorte font partie de la propriété, situé et étant dans l'Troisième District de cette ville, carré d'Iliet borné par les rues Roman et Gravier, et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 29 mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé et étant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Iliet borné par les rues Première, Deuxième, St André et Moliniere, ledit lot de forme carrée, désigné comme lot No Dix huit sur un plan par Ferguson architecte, daté le 7 janvier 1858 et déposé au bureau de l'Arpenteur de la Municipalité No 34; le dit lot forme le coin des rues Première et Liberté et mesure trente pieds de face à la rue Première sur une profondeur de cent dix pieds à la rue Liberté de cent pieds entre lignes parallèles.

Et semble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies et privilèges y appartenant.

Etant le même lot de terre que la défenderesse a acquis par achat de John Albert Fitzpatrick d'après un acte passé par W. J. Castell, notaire, daté le 1er juillet 1873.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

3 fév—3 10 17 24; mars—3 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le sixième district.

Mme Sarah Bissoey vs Frederick W. Bissoey

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No. 29,515—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 29 mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Sixième District de cette ville, désigné par les Nos 1, 2, 3 et 4 du carré d'Iliet numéro vingt-trois borné par les rues Roman et Pitt, et Peniston et 84e barres, s'étendant sur ce carré de la rue St Charles à la rue Pitt. Le No 1 forme le coin de la rue St Charles et Peniston et mesure vingt neuf pieds un pouce et quatre lignes de front sur la rue St Charles sur une profondeur et façade rue Peniston de cent quatre-vingt trois pieds quatre pouces et deux lignes, sur une profondeur de cent cinq pieds divisant du terrain No 5 de ce carré quatre vingt sept pieds de façade rue St Charles à la même façade rue Pitt, sur une profondeur de cent quatre vingt-trois pieds six pouces et cinq lignes de profondeur et de façade rue Jackson, la même profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain No 2 sur une profondeur de cent quatre-vingt-trois pieds sept pouces et sept lignes sur la limite de terrain No 5.

Les terrains 1 et 2 acquis par le défendeur de Amos Beckwith par acte passé pardevant W. H. Seymour, notaire, le 14 mars 1877. Les terrains 3 et 4 acquis par le défendeur de Benjamin Campbell et mari par acte pardevant W. H. Seymour, notaire, le 16 août 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS W DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

24 fév—mars 3,10,17,24 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée coin des rues Première et Liberté, dans l'Iliet borné par les dites rues et les rues Deuxième et St-George.

Geo. A. Keophe vs Mme Edward Maher.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No. 29,096. En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 8 mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé et étant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Iliet borné par les rues Première, Deuxième, St André et Moliniere, ledit lot de forme carrée, désigné comme lot No Dix huit sur un plan par Ferguson architecte, daté le 7 janvier 1858 et déposé au bureau de l'Arpenteur de la Municipalité No 34; le dit lot forme le coin des rues Première et Liberté et mesure trente pieds de face à la rue Première sur une profondeur de cent dix pieds à la rue Liberté de cent pieds entre lignes parallèles.

Et semble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies et privilèges y appartenant.

Etant le même lot de terre que la défenderesse a acquis par achat de John Albert Fitzpatrick d'après un acte passé par W. J. Castell, notaire, daté le 1er juillet 1873.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

3 fév—3 10 17 24; mars—3 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée coin des rues Première et Liberté, dans l'Iliet borné par les dites rues et les rues Deuxième et St-George.

Geo. A. Keophe vs Mme Edward Maher.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No. 29,096. En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 8 mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé et étant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Iliet borné par les rues Première, Deuxième, St André et Moliniere, ledit lot de forme carrée, désigné comme lot No Dix huit sur un plan par Ferguson architecte, daté le 7 janvier 1858 et déposé au bureau de l'Arpenteur de la Municipalité No 34; le dit lot forme le coin des rues Première et Liberté et mesure trente pieds de face à la rue Première sur une profondeur de cent dix pieds à la rue Liberté de cent pieds entre lignes parallèles.

Et semble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies et privilèges y appartenant.

Etant le même lot de terre que la défenderesse a acquis par achat de John Albert Fitzpatrick d'après un acte passé par W. J. Castell, notaire, daté le 1er juillet 1873.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

3 fév—3 10 17 24; mars—3 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur Avenue St Charles, entre les rues Général Taylor et Philippa, et bien et lot borné par les dites rues et la rue Pitt.

Mme Margaret McClendon, administratrice vs James L. Bradford.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 28,898.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 29 mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Quatre terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans la Ville de cette ville, désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4 du carré d'Iliet numéro vingt-trois bornés par les rues Roman et Pitt, et Peniston et 84e barres, s'étendant sur ce carré de la rue St Charles à la rue Pitt. Le No 1 forme le coin de la rue St Charles et Peniston et mesure vingt neuf pieds un pouce et quatre lignes de front sur la rue St Charles sur une profondeur et façade rue Peniston de cent quatre-vingt trois pieds quatre pouces et deux lignes, sur une profondeur de cent cinq pieds divisant du terrain No 5 de ce carré quatre vingt sept pieds de façade rue St Charles à la même façade rue Pitt, sur une profondeur de cent quatre-vingt-trois pieds six pouces et cinq lignes de profondeur et de façade rue Jackson, la même profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain No 2 sur une profondeur de cent quatre-vingt-trois pieds sept pouces et sept lignes sur la limite de terrain No 5.

Les terrains 1 et 2 acquis par le défendeur de Amos Beckwith par acte passé pardevant W. H. Seymour, notaire, le 14 mars 1877. Les terrains 3 et 4 acquis par le défendeur de Benjamin Campbell et mari par acte pardevant W. H. Seymour, notaire, le 16 août 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS W DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

24 fév—mars 3,10,17,24 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée coin des rues Première et Liberté, dans l'Iliet borné par les dites rues et les rues Deuxième et St-George.

Geo. A. Keophe vs Mme Edward Maher.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No. 29,096. En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 8 mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé et étant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Iliet borné par les rues Première, Deuxième, St André et Moliniere, ledit lot de forme carrée, désigné comme lot No Dix huit sur un plan par Ferguson architecte, daté le 7 janvier 1858 et déposé au bureau de l'Arpenteur de la Municipalité No 34; le dit lot forme le coin des rues Première et Liberté et mesure trente pieds de face à la rue Première sur une profondeur de cent dix pieds à la rue Liberté de cent pieds entre lignes parallèles.

Et semble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies et privilèges y appartenant.

Etant le même lot de terre que la défenderesse a acquis par achat de John Albert Fitzpatrick d'après un acte passé par W. J. Castell, notaire, daté le 1er juillet 1873.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

3 fév—3 10 17 24; mars—3 8

PAR LE SHERIF CRIMINEL.

Etat de la Louisiane vs Samuel S. Cosnig et Nicholas Arthure.

Cour Criminelle de District pour la paroisse d'Orléans—No 11,570.

EN VERTU d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Cour Criminelle de District, Section B, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 8 mars 1890 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois terrains, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situés dans l'arrière cour des terrains 1, 2, 3, 4 et 5 de la Nouvelle Orléans, dans le carré d'Iliet borné par les rues St-Charles, Jackson, Carondelet et ruelle, désignés par les numéros un, deux, trois et formant une portion de terre mesurant quatre vingt quinze pieds onze pouces de façade rue Carondelet sur trente huit pieds vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur et de façade rue Jackson, la même profondeur sur la ligne qui le sépare de la propriété de Louis H. Pilié, daté le 10 novembre 1874, saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant.

GAB WILLERS,
Shérif Criminel.

31 janv—31—fév 3 10 17 24—mars 3 8

L'Etat de la Louisiane vs Benito Anglada et Jos. P. Guimanli.

Cour Criminelle de District, Paroisse d'Orléans—No 12,006.

EN VERTU d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Criminelle de District, Section A, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 8 mars 1890, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Une portion de terre, ensemble avec tous les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Deuxième District, dans l'Iliet borné par les rues de Marais, Roman et Bienville, ayant mesurant cinquante un pieds cinq pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de deux cent dix pieds neuf pouces et un sexième, la dite portion de terre est bornée sur le côté vers la rue Johnson, par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à M. A. Griffon et autres propriétés de la succession de H. Griffon et sur le côté vers la rue Pinar par une portion de terre appartenant à la dite succession et est composée de huit années de mur et une partie des dites dix huit quarantes, tous les droits, voies et privilèges y appartenant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

GAB WILLERS,
Shérif Criminel.

31 janv—31—fév 3 10 17 24—mars 3 8

PAR LE CONSTABLE.

City of New Orleans vs Lucien Le Breux.

DEUXIEME COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle Orléans — No 12 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 11 mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois terrains, etc., dans le sixième district de cette ville, carré d'Iliet borné par les rues Tyrtanée, Perrier, Austerlitz et Constantinople, désignés comme les terrains 1, 2, 3, lesquels se font face sur Austerlitz, chacun, trente pieds de façade sur Tyrtanée sur cent de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

F. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

25 fév—25—5 11 mars

ASSURANCES.

THE FIREMEN'S INSURANCE COMPANY
OF NEW-ORLEANS.
(Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nile-Orléans.)

Bureau: No 49 rue du Camp

QUINZIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

CETTE Compagnie, conformément à l'Article 10 de sa Charte, publie l'état suivant de ses affaires durant l'année finissant le 31 décembre 1889:

Primes reçues pour risques d'incendie.....$ 85,007 48
Ajoutés—primes non expirées pour 1887, $21,907 61
Escompte et profits et pertes..... 1,659 29— 23,566 90
$109,604 38

A déduire:
Pertes par les incendies..... $33 254 13
Réassurances..... 7,509 40
Primes remboursées..... 5,709 69
Commission et courtage..... 3,346 29
Dépenses, généralement, même escompte et intérêts..... 16,156 49
66,976 00
$42,528 38

Réservé pour pertes non ajustées. $25 00
Intérêt payé le 1er juillet 1889..... 7,496 76
Intérêt et dividendes déclarés ce jour..... 11,332 50
Réservé pour primes non acquises pour 1889..... 20 006 67
Au fonds de réserve..... 3,777 45
$42,528 38

ACTIF.

Billets d'actions pour capital..... $1,953 05
Prêts sur dépôts de titres (collatéral) et hypothèques..... 166,287 02
Billets à recevoir..... 3,040 82
Propriété foncières..... 15,000 00
Argent en banque et comptoir..... 47,917 01
Primes en cours de collection..... 43,722 54
Meubles de bureau et accessoires..... 4,968 58
$279,929 03

PASSIF.

Capital-actions..... $150,000 00
Réservé pour pertes non ajustées..... 925 00
Réservé pour primes non acquises pour 1889..... 20,006 67
Intérêt et dividendes, fonds de réserve et surplus..... 108,997 36
$279,929 03

L'exposé ci-dessus est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nile-Orléans.

I. N. MARKS, Président.
B. H. BENNERS, Secrétaire.

Fait et signé sous serment pardevant moi, ce 29e jour de janvier 1890.

W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 23 janvier, 1890.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt semestriel de CINQ POUR CENT alors qu'un dividende extra de DEUX ET DEMI POUR CENT.

I. N. MARKS, Président.
B. H. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.

S. H. KIRKHORST. PETER BLAISE.
C. FRUDHOMME. JNO. FITZPATRICK.
C. TAYLOR GAUCHER. A. H. HINYARD.
F. DOMEC. A. H. ISAACSON.
JACOB SCHOEN. H. BLUMMAN.
I. N. MARKS. I. H. SCHNIERMANN.
JNO. SYKES, JR. W. MARKS.
OTTO TESCHE. V. ROAN.
A. MAURIAN. GUS. ENTEMANN.
30 jan'—deux fois Dim—1 mois

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Avantagensement situés.

Propriétés améliorées et vacantes dans la Deuxième, Troisième et Sixième Districts.

No 261 rue Bourbon, entre Hôpital et Ursulines, une élégante résidence en briques, se louant $30 par mois.

Rue Chestnut, entre l'avenue Napoléon et Jena, joli cottage élevé retiré de la rue, avec de grands terrains, se louant $20 par mois.

Terrains vacants rue Dennis, Promenade Carondelet, rue Derbigny et l'avenue Hagan.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau: No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 8 mars 1890, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Encanteurs les immeubles ci-dessus. Voir les plans à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit en billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque spéciale avec 8 pour cent d'intérêt par an du jour de vente jusqu'à parfait paiement, et les autres conditions usuelles contenues dans les actes de vente. Les acquéreurs devront payer les taxes de 1890 en outre du prix de l'adjudication et devront déposer 10 pour cent du montant de l'adjudication avec les encanteurs pour les frais de vente.

Acte de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais des acquéreurs.

22 fév—22 28—1er mars 4 date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Victoire Tio, veuve de Dorestan Brunlié.

No 28,985—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, No 3½ rue Carondelet—SAMEDI, 29 mars 1890, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu d'un ordre conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, le grand terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont élevées, situé dans la Deuxième District de cette ville, désigné comme le No 1 dans l'Iliet borné par les rues Orléans, Rue St Johnson et Galvez, mesurant 119 pieds 11 pouces de face à la rue Orléans, sur une profondeur de 78 pieds 10 pouces et demi sur une face à la rue Johnson, et formant l'encoignure.

Conditions—Comptant à l'adjudication.

Acte de vente pardevant Amédée A Kee, notaire, aux frais de l'acquéreur.

8 fév—9 15 22—mars 1 8 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés améliorées de grande valeur dans le troisième district.

Nos 151 et 153 rue des Remparts, entre Union et Français—Maison double à deux étages.

No 402 rue des Remparts, entre Bagatelle et St Antoine—Un cottage en bois à un étage.

Succession de Frederick Gast.

No 26,845—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.—GEORGE G. FRIEDRICHS, Encanteur—Bureau No 176 rue Commune.—JEUDI, 6 mars 1890, à 11 heures du matin, au No 31 rue Poydras, coin Front il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 21 février 1890, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée—

1. Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, carré d'Iliet borné par les rues Roman, Claiborne, Gravier et Marais, désigné par les Nos 4, 5, 6, 7 et 8 du carré numéro 3 de Pauger, mesurant 60 pieds de face à l'avenue St Charles sur une profondeur entre lignes parallèles de 125 pieds 8 pouces, entre lignes parallèles, mesure ensemble, conformément à un plan par C. A. Hédin, arpenteur, en date du 27 janvier 1890, et signé le 2 juin 1890, 120 pieds 9 pouces de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 136 pieds 6 pouces, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une jolie et confortable résidence en bois subdivisée en deux étages, contenant douze chambres, avec galerie de devant et de côté, une bonne maison de domestiques (4 chambres) dans le fond, 2 écuries, la cour est pavée, etc., un bon placement d'argent, et commandera toujours un bon loyer.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit sur billets garantis par hypothèque spéciale, avec intérêt à 8 pour cent par an, à partir du jour de la vente jusqu'au parfait paiement final, ensemble avec toutes les clauses usuelles de garantie, etc.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Jno. Bendernagel notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de l'année courant.

8 fév—8 15 22—mars 1 8 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés améliorées de Choix dans le Troisième District.

Nos 275 et 277 rue Lafayette et No 1071 rue Tchoupitoulas.

In re. D'Amico, Sidoti & Lewis vs leurs Créanciers.

No 2-037—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.—GEO. G. Friederichs, Encanteur—Bureau No 176 rue Commune—SAMEDI, 22 mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu publiquement à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon. T. C. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, rendu le 10 février 1890 et signé le 14 février 1890, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un résidence confortable à deux étages, en bois, bien située et avec vastes terrain, No 250 avenue Washington